



Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024





Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024



Programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020

Point de situation

En synthèse

Pour le FEDER mainstream hors AT:

- Un taux de programmation de 211%
- Un taux de consommation au taux à l'axe de 76%

Pour le FEDER REACTEU :

- Un taux de programmation de 140%
- Un taux de consommation au taux à l'axe de 61%

Pour le FSE mainstream hors AT:

- Un taux de programmation de 185%
- Un taux de consommation au taux à l'axe de 54%

Pour le FSE REACTEU :

- Un taux de programmation de 101%
- Un taux de consommation au taux à l'axe de 64%

Quelques exemples :

Pour le FEDER

- 21,3M de FEDER programmé pour accroître les capacités de production, stockage et distribution d'eau potable avec des cofinancements allant de 17 à 55%
- 5,5M de dépenses retenues pour la construction d'un pôle de formation professionnelle BTP VRD du RSMA cofinancées à 64%
- 7,3M de dépenses retenues pour la construction d'un datacenter par ITH cofinancées à 23%
- 12,1M de FEDER programmé pour l'acquisition d'un deux amphidrômes par le Conseil départemental cofinancés 84%
- 39M de REACTEU programmé pour la réalisation du premier réseau de transport collectif urbain de la CADEMA cofinancé à 79%

Pour le FSE :

- 1,8M de dépenses retenues pour la formation au métier d'infirmier par le CHM, cofinancé à 85%
- 5,1M de dépenses retenues pour le financement de la mobilité pour l'insertion professionnelle de LADOM, cofinancé à 85%
- 19M de dépenses retenues pour la formation des jeunes du RSMA, cofinancés à 85%



Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024



Programme opérationnel FEDER/FSE 2014-2020

Présentation des options STEP pour la clôture du PO14/20



RÈGLEMENT (UE) 2024/795 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

du 29 février 2024 établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP) et son impact sur le PO FEDER/FSE 14/20 à Mayotte

Article 14 - modification du règlement UE n°1303/2013:

- Un taux de cofinancement de 100% peut-être appliqué à la durée totale de l'exercice comptable 2023/2024 pour un ou plusieurs des axes
- Le délai de présentation de la dernière demande de paiement intermédiaire pour le dernier exercice comptable est fixé au 31/07/2025.

Les montants provenant de ressources autres que REACT-EU remboursés par la commission en 2025 ne dépassent pas 1% du total des crédits alloués au PO.

!! Attention il s'agit là des demandes de paiement des AG. Les porteurs de projet doivent avoir déposés leur demande de paiement avant le 31/12/23, voire dans les limites fixées par les conventions d'attribution de l'aide européenne

- Les Etats membres peuvent présenter les documents du dernier exercice comptable au plus tard le 15/02/2026





Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024

Eléments soumis à validation des membres du CRUS



En synthèse :

Pour le FEDER,

Avec le PO actuel	Montant total dépenses	Montant total FEDER	Taux de co-financement	Somme de Dépenses présentées par le bénéficiaire	Somme de Dépenses retenues moins les corrections	Contribution UE au Taux à l'axe	Dépenses retenues corrigées / montant total PO	Contribution UE / montant UE PO	FEDER manquant	Dépenses manquantes	Nbr des DDP en attente	Somme de Mt des DDP en attente
TOTAL hors AT programmation instruction	358 650 251,99 €	190 398 348,65 €	53%	287 919 848,62 €	154 647 401,74 €	109 190 857,06 €	91%	76%	35 211 635,94 €	41 425 454,05 €	63	103 917 431,41 €
TOTAL hors AT PO	169 885 291,00 €	144 402 493,00 €	85%									
TOTAL AXE 15 programmation/instruction	161 746 681,45 €	132 745 095,47 €	82%	167 670 784,48 €	70 089 392,31 €	70 089 392,31 €	61%	61%	45 231 525,69 €	45 231 525,69 €	30	94 780 456,21 €
TOTAL AXE 15 PO	115 320 918,00 €	115 320 918,00 €	100%									
Avec STEP	Montant total dépenses	Montant total FEDER	Taux de co-financement	Somme de Dépenses présentées par le bénéficiaire	Somme de Dépenses retenues moins les corrections	Contribution UE au Taux à l'axe	Dépenses retenues corrigées / montant total PO	Contribution UE / montant UE PO	FEDER manquant	Dépenses manquantes	Nbr des DDP en attente	Somme de Mt des DDP en attente
TOTAL hors AT programmation instruction	358 650 251,99 €	190 398 348,65 €	53%	287 919 848,62 €	154 647 401,74 €	109 190 857,06 €	105%	76%	35 211 635,94 €	35 930 240,76 €	63	103 917 431,41 €
TOTAL hors AT PO	147 527 789,00 €	144 402 493,00 €	98%									
TOTAL AXE 15 programmation/instruction	161 746 681,45 €	132 745 095,47 €	82%	167 670 784,48 €	70 089 392,31 €	70 089 392,31 €	61%	61%	45 231 525,69 €	45 231 525,69 €	30	94 780 456,21 €
TOTAL AXE 15 PO	115 320 918,00 €	115 320 918,00 €	100%									

Pour le FSE,

Avec le PO actuel	Somme de dépenses totales conventionnées	Montant UE conventionné	Taux de cofinancement moyen	Montant total des dépenses déclarées par les porteurs	Montant UE déclaré dans le cadre des bilans déposés	Montant dépenses totales validées moins correction	Contribution UE au Taux à l'axe	Contribution UE / montant UE PO	FSE manquant	Dépenses manquantes	Montant de dépenses en cours d'instruction
TOTAL hors AT programmation instruction	133 644 608,31 €	107 284 739,74 €	80%	99 248 848,65 €	70 560 418,92 €	39 227 233,85 €	33 276 358,09 €	54%	27 906 447,91 €	32 831 115,19 €	39 589 708,20 €
TOTAL hors AT PO	71 979 774,00 €	61 182 806,00 €	85%								
TOTAL AXE 15 programmation/instruction	19 703 353,31 €	19 657 466,00 €	100%	28 651 675,59 €	19 657 466,00 €	12 509 242,42 €	12 509 242,42 €	64%			15 657 301,88 €
TOTAL AXE 15 PO	19 450 000,00 €	19 450 000,00 €	100%						6 940 757,58 €		
Avec STEP	Somme de dépenses totales conventionnées	Montant UE conventionné	Taux de cofinancement moyen	Montant total des dépenses déclarées par les porteurs	Montant UE déclaré dans le cadre des bilans déposés	Montant dépenses totales validées moins correction	Contribution UE au Taux à l'axe	Contribution UE / montant UE PO	FSE manquant	Dépenses manquantes	Montant de dépenses en cours d'instruction
TOTAL hors AT programmation instruction	133 644 608,31 €	107 284 739,74 €	80%	99 248 848,65 €	70 560 418,92 €	39 227 233,85 €	36 056 668,05 €	59%	25 126 137,95 €	25 126 137,95 €	39 589 708,20 €
TOTAL hors AT PO	61 258 723,00 €	61 182 806,00 €	100%								
TOTAL AXE 15 programmation/instruction	19 703 353,31 €	19 657 466,00 €	100%	28 651 675,59 €	19 657 466,00 €	12 509 242,42 €	12 509 242,42 €	64%			15 657 301,88 €
TOTAL AXE 15 PO	19 450 000,00 €	19 450 000,00 €	100%						6 940 757,58 €		

Nouvelle maquette financière proposée :

Axe	Fonds	Catégorie de région	Base pour le calcul du soutien de l'Union	Soutien de l'Union		Taux de cofinancement
				Soutien de l'Union (a)	e = a + b (obtenu à partir du taux de cofinancement)	Taux de cofinancement
1	FEDER	Moins développ	Total	40 150 000,00 €	40 150 000 €	100,0000000000%
10	FSE	Moins développ	Total	17 142 078,00 €	17 142 078 €	100,0000000000%
11	FSE	Moins développ	Total	371 796,00 €	371 796 €	100,0000000000%
12	FEDER_RUP	Ultrapériphériq	Total	2 669 842,00 €	2 669 842 €	100,0000000000%
2	FEDER	Moins développ	Total	34 852 651,00 €	34 852 651 €	100,0000000000%
3	FEDER	Moins développ	Total	30 230 000,00 €	30 230 000 €	100,0000000000%
5	FEDER	Moins développ	Total	15 400 000,00 €	18 117 648 €	84,9999955844%
6	FEDER	Moins développ	Total	1 800 000,00 €	2 117 648 €	84,9999622220%
7	FSE	Moins développ	Total	32 862 700,00 €	32 862 700 €	100,0000000000%
8	FSE	Moins développ	Total	10 376 037,00 €	10 376 037 €	100,0000000000%
9	FSE	Moins développ	Total	430 195,00 €	506 112 €	84,9999604831%
4	FEDER	Moins développ	Total	19 300 000,00 €	19 300 000 €	100,0000000000%
13	FEDER	Moins développ	Total	4 300 000,00 €	4 300 000 €	100,0000000000%
14	FSE	Moins développ	Total	1 458 514,00 €	1 458 514 €	100,0000000000%
15	FEDERREACTEU		Total	115 320 918,00 €	115 320 918 €	100,0000000000%
16	FSERACTEU		Total	19 450 000,00 €	19 450 000 €	100,0000000000%
17	FEDERREACTEU		Total	3 794 621,00 €	3 794 621 €	100,0000000000%
18	FSERACTEU		Total	550 000,00 €	550 000 €	100,0000000000%
Total	FEDER	Moins développées		146 032 651,00 €	149 067 947 €	100,0000000000%
Total	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrion		2 669 842,00 €	2 669 842 €	100,0000000000%
Total	FSE	Moins développées		62 641 320,00 €	62 717 237 €	100,0000000000%
Total	FSERACTEU			20 000 000,00 €	20 000 000 €	100,0000000000%
Total	FEDER REACT EU			119 115 539,00 €	119 115 539 €	100,0000000000%
Total général				350 459 352,00 €	353 570 565 €	100,0000000000%



Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024



PO 14/20 Les principales difficultés rencontrées



- L'inexpérience des acteurs face à la complexité réglementaire des fonds européens

Quelques exemples : conservation scrupuleuse de tous les justificatifs, comptabilité distincte (particulièrement contraignante pour les toute petites structures, voire les secteurs en cours de professionnalisation comme la pêche et l'agriculture), non éligibilité des fonctions supports dans le cadre du FSE, etc...

- Retards dans les planning de réalisation et les risques de dépassement des délais suite aux situations de crise (d'internationales à locales) traversées par le département
- Turn-over des personnels dans une matière particulièrement technique où l'expérience est un atout primordial
- Etc.





Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024

Campagne d'audit de l'année comptable 2022/2023



Les chiffres à retenir :

FEDER : 4 Dossiers

Sur le montant total de dépenses déclarées de 14,6M€, l'autorité d'audit conclue sur 90K€ de dépenses inéligibles, soit 0,62% de taux d'erreur.


FSE : 1 Dossier

Sur le montant total de dépenses déclarées de 12,5M€, l'autorité d'audit valide l'ensemble des dépenses, soit 0% de taux d'erreur.



Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024



Présentation de la DGEFP de la nouvelle organisation du fonds social européen+





**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
DE LA SANTÉ
ET DES SOLIDARITÉS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle



**Présentation du Programme national
FSE+ « Emploi, Inclusion, Jeunesse
& Compétences » pour la
programmation 2021-2027**

Adopté le 28 octobre 2022

Le programme national FSE+ 2021-2027

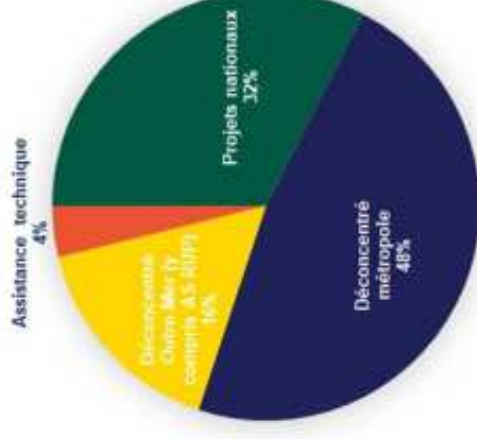
>> *Principales évolutions du FSE+*

- **Pour la période 2021-2027 le FSE devient le « FSE+ » :**
 - Au niveau européen, intégration en un seul instrument du FSE, de l'initiative pour l'emploi des jeunes, du Fonds d'aide européen aux plus démunis (aide alimentaire) et du Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI – fonds géré par la Commission de soutien à l'innovation sociale)
 - Le FSE+ acquiert **une dimension plus directement sociale** en permettant le financement de mesures d'inclusion non liées à un objectif d'accès à l'emploi
- **En termes de gestion au niveau national :**
 - **L'ensemble des crédits FSE+ gérés par l'Etat sont désormais géré au sein d'un même programme national FSE+, y compris pour les DOM (cf. slides suivantes)**
 - Tous les appels à projets du programme national quel que soit le territoire et le service gestionnaire du FSE+ **sont centralisés sur le site fse.gouv.fr**

Le programme national FSE+ 2021-2027

>> *Equilibres financiers du programme national FSE+*

- **Pour la période 2021-2027, le Programme national FSE+ est doté de 4 milliards d'euros, ce qui représente une baisse de 10% par rapport à 2014-2020**
- **Les 2/3 des crédits, soit 2,5 Mds€ sont gérés au niveau décentralisé, et la majeure partie de ces crédits seront délégués en gestion à plus de 100 organismes intermédiaires**
- **1/3 des crédits soit 1,3 Mds€ sont directement gérés par la DGEFP pour le financement d'opérateurs nationaux**



Le programme national FSE+ 2021-2027

>> *Focus Outre-mer*

- Pour la période 2014-2020, chaque DOM disposait de son propre programme FSE géré par la Préfecture. L'une des principales évolutions de l'organisation de la gestion est **le regroupement de l'ensemble des programmes Etat au sein d'un même programme national couvrant l'Hexagone et l'Outre-mer**. La DGEFP est autorité de gestion du programme, les Préfectures sont autorités de gestion déléguée.
- Les dispositifs et opérateurs nationaux (France Travail, organismes paritaires...) et LADOM, auparavant conventionnés séparément sur chaque territoire, sont désormais conventionnés au volet central du programme national FSE+. **Un bilan des montants engagés dans chaque DOM sera réalisé chaque année par le volet central.**

Le programme national FSE+ 2021-2027

>> *Focus Outre-mer*

- Des dispositions spécifiques s'appliquent en Outre-mer pour que les services de l'Etat puissent mettre en place des mesures spécifiques de communication et d'évaluation territoriale.
- L'Etat étant la seule autorité de gestion du FSE+ à Mayotte, le programme national FSE+ permet des dérogations aux lignes de partage Etat/Régions concernant le FSE+ pour permettre **le financement d'actions spécifiques au territoire de Mayotte** (ex. actions d'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire, actions de formations des demandeurs d'emploi, actions de soutien à la création d'entreprises et au développement de l'économie sociale et solidaire).
- Environ **100 M€ de crédits** du Programme national FSE+ correspondent à une **allocation spécifique dédiée aux régions ultrapériphériques**. Ces crédits sont mis en œuvre dans le cadre d'une priorité dédiée aux enjeux spécifiques ultramarins (mobilité, dispositifs d'insertion territorialisés...).

Le programme national FSE+ 2021-2027

>> *Missions de l'autorité de gestion déléguée*

La Préfecture de Mayotte est autorité de gestion déléguée (AGD) et s'appuie sur le GIP L'Europe s'engage à Mayotte en tant qu'organisme intermédiaire pour la mise en œuvre du FSE+, selon les modalités prévues par la convention de subvention globale.

La réglementation 2021-2027 prévoit des procédures nouvelles à mettre en œuvre par les AGD :

- Publication d'appels à projets ponctuels (2 à 3 mois), entièrement dématérialisés et publiés sur le site internet : <https://fse.gouv.fr/les-appels-a-projets>
- Une enveloppe maximale de crédits FSE+ est fixée dès l'AAP
- Des critères de sélection nationaux et locaux sont prévus par l'AAP
- Les guides de procédure pour chaque étape de la piste d'audit sont édictés par la DGEFP : <https://mademarchefse.atlassian.net/wiki/spaces/MLFPDP/overview>



Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024



Programme opérationnel FEDER 2021-2027 et Programme national FSE+ 2021-2027



Les appels à projet FEDER 2021-2027 :



	Objectifs Spécifiques (OS)	Enveloppe allouée	Modalités	Calendrier des AAP		Enveloppe 2023-2024
Priorité 1 : Faire de Mayotte un territoire plus intelligent basé sur un modèle innovant	1.1 Dvpt et amélioration des capacités de recherche et innovation et l'utilisation des technologies de pointe / Rforct Capacité Rech et Inno	4 000 000,00 €	AAP de 6 mois	15/12/2023	30/05/2024	2 000 000 €
	1.2 Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics	4 000 000,00 €	1 seul AAP en deux volets / durée de 6 mois	01/07/2024	31/12/2024	2 000 000 €
		2 000 000,00 €		01/07/2024	31/12/2024	2 000 000 €
	1.3 Renforcer la croissance et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs	22 000 000,00 €	1.3.1 Infrastructures commerciales AAP de 4 mois	31/10/2023	31/10/2023	12 000 000 €
		22 600 000,00 €	1.3.2 Développement commerciale des PME AAP de 3,5 mois	17/08/2023	31/10/2023	10 000 000 €
		5 000 000,00 €	1.3.3 Soutien pole innovation AAP de 6 mois	15/12/2023	31/05/2024	5 000 000 €
	2.2 – Promouvoir les Energies Renouvelables	5 000 000,00 €	AAP de 5 mois	01/06/2024	01/11/2024	2 500 000 €
2.4 – Favoriser l'Adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes	2 500 000,00 €	AAP de 7 mois	01/06/2024	31/12/2024	1 500 000 €	
	625 000,00 €	AAP de 7 mois	01/06/2024	31/12/2024	625 000 €	

Les appels à projets FSE+ 2021-2027:



PRIORITÉ 1 : FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'INCLUSION SOCIALE DES PERSONNES LES PLUS ÉLOIGNÉES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DES PLUS VULNÉRABLES OU DES EXCLUS	Enveloppe totale de l'OS AAP maximal à 70% 47 709 888,90 €	
OSH : Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés	38 006 388,90 €	15/05/2024
OSL : Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les plus démunies et les enfants	9 703 500 €	15/05/2024
PRIORITÉ 2 : PRIORITÉ 2 - FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES ET RENFORCER LEUR EMPLOYABILITÉ NOTAMMENT PAR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE (EMPLOI DES JEUNES)	25 200 126,34 €	
OSA : Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale	21 700 126,34 €	01/06/2024
OSF : Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées	3 500 000 €	01/06/2024
PRIORITÉ 3 -AMÉLIORER LES COMPÉTENCES ET LES SYSTÈMES D'ÉDUCATION, DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET D'ORIENTATION POUR MIEUX ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LES MUTATIONS ÉCONOMIQUES	10 390 000,00 €	
OSE : Améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages	2 400 000 €	01/06/2024
OSG : Promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle	7 990 000 €	01/06/2024

Les appels à projets FSE+ 2021-2027:



PRIORITÉ 4 - PROMOUVOIR UN MARCHÉ DU TRAVAIL CRÉATEUR D'EMPLOI, ACCESSIBLE À TOUS ET UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL INCLUSIF ET SAIN	3 742 571,80 €	
OSC : Promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes au marché du travail, l'égalité des conditions de travail et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris grâce à l'accès à des services de garde d'enfants abordables et à des services de prise en charge des personnes dépendantes	1 400 000 €	01/06/2024
OSD : Promouvoir l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement, le vieillissement actif et en bonne santé ainsi qu'un environnement de travail sain et bien adapté qui tient compte des risques pour la santé	2 342 571,80 €	01/09/2024

PRIORITÉ 5 – AIDE ALIMENTAIRE ET MATÉRIELLE AUX PLUS DÉMUNIS	1 875 097,00 €	
OSM : Soutien aux personnes les plus démunies	1 875 097 €	01/09/2024
PRIORITÉ 6 – FAVORISER L'INNOVATION SOCIALE ET L'ESSAIMAGE DE DISPOSITIFS INNOVANTS (ACTIONS SOCIALES INNOVANTES)	2 000 000,00 €	
OSH : Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés	2 000 000 €	01/11/2024



Les appels à projets FSE+ 2021-2027:



PRIORITÉ 7 – RÉPONDRE AUX DÉFIS SPÉCIFIQUES DES RÉGIONS ULTRA PÉRIPHÉRIQUES		15 945 252,00 €
OSA : Améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation pour tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, pour les chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et pour les personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale	6 745 252€	01/10/2024
OSF : Promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son terme d'un parcours d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées	3 000 000€	01/10/2024
OSK : Améliorer l'égalité d'accès en temps utile à des services abordables, durables et de qualité, notamment à des services promouvant l'accès au logement et à des soins centrés sur la personne, y compris aux soins de santé; moderniser les systèmes de protection sociale, y compris en promouvant l'accès à la protection sociale, un accent particulier étant mis sur les enfants et les groupes défavorisés; améliorer l'accessibilité, notamment pour les personnes handicapées, l'efficacité et la résilience des systèmes de soins de santé et des services de soins de longue durée	6 200 000€	01/06/2024





Comité régional unique de suivi FEDER/FSE

Jeudi 25 avril 2024



Les Fonds Européens et la communication

- Nouveau site internet de l'Europe à Mayotte www.europe-a-mayotte.yt, plus clair, plus complet et mieux référencé



- Production de vidéos en motion design, guides techniques et infographies pour la programmation 2021-2027



- Organisation de la Fête de l'Europe, en partenariat avec le RSMA, les 4 et 5 mai



- Les Webinaires de l'Europe à Mayotte, des ateliers informatifs et pédagogiques pour les porteurs de projet. En visio-conférence le vendredi matin et en replay sur la chaîne Youtube Europe à Mayotte
- Diffusion des premiers appels à projets FEDER 21-27 : Facebook, LinkedIn, site internet, Aide territoires
- Préparation en cours de la campagne média pour le PO 2021-2027 (lancement post période de réserve électorale et en synchronisation avec les premiers appels à projets FSE)



Et toujours...

- La page Facebook Europe à Mayotte et ses 3850 abonnés
- Le LinkedIn Europe à Mayotte 1000 abonnés professionnels (+3/j en moyenne)
- Les Actus de l'Europe à Mayotte



Les actus de l'Europe à Mayotte



**Bienvenue dans la
newsletter de l'Europe
à Mayotte !**

Avril 2024